

Travaux manuels en Suisse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **17 (1888)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ET LE

MONITEUR DE L'EXPOSITION PERMANENTE

Le BULLETIN paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg; ce qui concerne les abonnements, à M. Collaud, instituteur, à Fribourg.

SOMMAIRE. — *Intérêts de la Société.* — *Travaux manuels en Suisse.* — *Echos des revues.* — *Causerie scientifique.* — *Partie pratique.* — *Bibliographies.* — *Le dépôt central de matériel scolaire de Fribourg.* — *Chronique de l'Exposition scolaire.* — *Nouveaux envois.*

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

La prochaine assemblée générale de la Société fribourgeoise d'éducation, qui doit avoir lieu à Bulle et qui avait été annoncée d'abord pour le 14 juin prochain, n'aura lieu que le 21 du même mois. Ce changement de date a pour but d'éviter la coïncidence de la grande réunion du corps enseignant dans le chef-lieu de la Gruyère avec la foire qui s'y tiendra le deuxième jeudi de juin. Prière aux journaux qui ont reproduit le premier avis de bien vouloir publier cette nouvelle décision.

LE COMITÉ.

TRAVAUX MANUELS EN SUISSE

Troisième cours pour les maîtres de travaux manuels et d'écoles complémentaires

Le dimanche, 10 juillet 1887, on inaugurait à Zurich un nouveau cours d'ouvrages manuels. Environ 50 instituteurs, venus de toutes les parties de la Suisse, se trouvaient réunis dans la *Schmiedstube* (auberge de la corporation des Maréchaux). Ce fut intéressant de voir avec quel bonheur ils s'entretenaient du

but de leur rendez-vous, qui devait les mettre à même de réaliser un nouveau progrès dans l'instruction de la jeunesse.

Zurich avait le plus grand nombre de participants, soit 13; venaient ensuite les cantons de Berne avec 11, Bâle avec 8, St-Gall avec 6, Thurgovie et Argovie avec 3, Fribourg avec 2, Glaris, Nidwalden et Appenzell Rh.-Ext. avec 1 représentant. Ajoutons à ce nombre 5 étrangers à la Suisse, dont 3 de l'Italie, 1 de la Roumanie et 1 Alsacien.

M. Schæppi, conseiller national et délégué de la section de Zurich, souhaita la bienvenue aux représentants de l'autorité, au directeur du cours, M. Rudin, et aux participants.

« Le but que nous poursuivons, dit-il, c'est le développement et l'utilisation de toutes les forces de la société; il n'est pas nouveau; depuis longtemps déjà il a préoccupé l'élite des hommes bien pensants. Malheureusement, on s'est toujours arrêté à mi-chemin. C'est un des privilèges de notre époque, d'étudier à nouveau ce problème avec courage, de le réaliser avec énergie, et nous pouvons dire qu'il est devenu une question internationale. Nous avons toutefois encore bien des préjugés à vaincre. Vous imposez, nous dit-on, d'un ton de reproche, vous imposez au jeune écolier déjà le lourd fardeau des soucis pour l'existence, vous obscurcissez le beau ciel du jeune âge par les sombres nuages du gain matériel, des besoins de la vie! Cette objection est dénuée de fondement. Tout enfant éprouve en soi le besoin de mouvement, d'activité. Il ne cesse de vous assiéger de questions, de se créer des occupations. C'est à satisfaire ce besoin légitime que nous travaillons en le guidant par une occupation rationnelle proportionnée aux forces de son âge. Le garçon aime le travail manuel, il se plaît à ces leçons; c'est une punition pour lui que d'en être privé. L'élève, par ces dispositions innées, fait ainsi la meilleure propagande pour notre œuvre, il est le plus éloquent défenseur de notre cause.

« Nous voulons réveiller et entretenir dans le cœur de la jeunesse l'amour et le goût du travail, mais nous combattons les tendances qui ferment les ateliers au père de famille pour y faire entrer les mères et les enfants.

« Mais, ajoutent nos contradicteurs, vous empêcherez le jeune écolier de se livrer à ses joyeux ébats, vous limiterez son temps libre, vous le priverez ainsi de ce qui fait son plaisir, son bonheur; vous le ferez vieillir avant le temps. Tel est le second reproche qu'on fait à notre adresse; il est tout aussi futile que le premier. Le travail manuel laisse encore assez de temps libre aux jeux et à la récréation. N'est-ce pas précisément après le travail que la gaieté, l'entrain ont le plus de charme pour l'enfant et qu'il s'y livre avec le plus de bonheur et sans aucun remords?

« Mais la monotonie, l'uniformité! tous les garçons doivent-ils donc être moulés sur le même cadre, tirés au même cordeau, s'aligner comme les pieux d'une haie sans égard pour la diversité

des goûts, des aptitudes ? Cette objection repose sur des suppositions absurdes et injustes.

« Nos efforts tendent à développer toutes les forces, toutes les aptitudes de l'enfant, à lui en assurer la possession et les avantages. En cultivant l'intelligence, nous ne voulons pas oublier que l'enfant possède un cœur à former et des mains à initier au travail, ce qui nous paraît être éminemment pratique. Nous voulons dans l'éducation faire appel à toutes les facultés. Il faut s'essayer, toucher de la main le travail, si l'on veut qu'il soit compris et qu'il devienne facile.

« Les principes de la pédagogie moderne exaltent l'enseignement intuitif. Loin d'y déroger, nous voulons élever ses principes à leur deuxième ou troisième puissance. Le travail manuel n'est pas autre chose, mais il est aussi le correctif nécessaire du travail intellectuel purement théorique. Le travail corporel ranime les forces de l'intelligence et *vice-versa*.

« Le travail manuel est un facteur important dans la solution de la question sociale. Notre époque peut se vanter de savoir utiliser les forces que la nature met à notre disposition pour le travail. Les machines et la concurrence qu'elles établissent contre la main d'œuvre ont bouleversé notre vie sociale.

« La machine travaille, *machinalement* ; elle recherche la forme la plus simple, la plus utile, elle ne connaît pas l'ornement. Le travail personnel de l'homme disparaît ; ce lui-ci n'est plus qu'un instrument, un moteur, une cheville dans ce rouage, qui amoindrit et neutralise son mérite et son activité. La machine a chassé l'ouvrier de l'atelier, il faut que l'ouvrier conquière la machine, en ce sens que sa main domine, polisse et perfectionne le produit de la machine. Il faut que la beauté de la forme se substitue aux vues purement utilitaires de la production, que la main domine la machine, que l'homme intelligent et actif reprenne sa place là où la machine en faisait un être déchu, un instrument servile. Exerçons la main en cultivant l'intelligence. C'est dans ce but que nous créons des écoles d'arts et de métiers, des musées. Mais l'école d'ouvrage manuel aussi trouve ici sa place, comme étant l'intermédiaire entre la famille et les divers « établissements industriels de l'Etat ».

M. le conseiller national Schaeppi démontre que la civilisation du moyen âge avait sa source dans l'amour des métiers et des travaux faits à la main, tandis que le XIX^e siècle se caractérise essentiellement par le triomphe de la machine. Dans tous les domaines de l'industrie, la machine a supplanté l'habileté de la main de l'homme ; la fabrique s'est arrogé la fourniture des vêtements, des vivres, des ustensiles, etc. L'assiette aux dessins variés, le tapis et le rideau qui couvrent la paroi, les couvertures émaillées de fleurs, les broderies qui protègent les meubles, c'est la machine qui nous fournit tout cela. Tous les beaux objets de haut goût, les objets d'art, d'une solidité et d'un mérite réel ont

disparu pour faire place aux produits de la machine grâce aux sollicitations du bon marché.

Mais cette concurrence de la machine, par un nivellement fatal, a provoqué une réaction qui se manifeste dans la méfiance de la foule contre le travail de la machine et dans la confiance qu'inspire un ouvrage confectionné à la main. Celui-ci revêt pour l'homme un charme particulier, il lui offre des garanties qu'il ne peut découvrir dans les travaux des fabriques. Le bon marché des produits de la fabrique permet au pauvre de se vêtir comme le riche; il s'en suit que ce dernier, pour se distinguer dans ce concours, dût recourir au travail fait à la main. C'est ainsi que l'architecture artistique remit en honneur les travaux en molasse, les tapisseries furent remplacées par des peintures; les haies de jardin par du fer artistiquement travaillé. Les grandes maisons préfèrent de plus en plus le vrai travail manuel.

De là cette activité réjouissante dans le domaine de l'enseignement professionnel. Vrai est-il que les études théoriques sont encore inférieures aux exigences de la pratique, mais elles poursuivent un noble but, riche en perspectives.

M. Rudin, directeur du cours, rappelle brièvement le souvenir des deux cours antérieurs de Bâle et de Berne, en faisant ressortir les progrès réalisés dans le cours donné dans cette dernière ville. Il importe aujourd'hui de faire un nouveau pas décisif. M. Rudin est heureux de constater le zèle qui anime ses élèves et qui promet les meilleurs résultats. Déjà, nous avons en perspective l'ouverture d'un nouveau cours qui se donnera l'année prochaine à St-Gall. A l'œuvre donc avec courage pour rehausser l'honneur du travail manuel.

Après ces paroles de bienvenue, M. Rudin conduisit ses élèves dans la maison d'école de Wolfbach, où se trouvaient les locaux destinés à les recevoir, ainsi que les moyens d'enseignement nécessaires.

Les leçons commencèrent le lendemain, 11 juillet; elles comprenaient :

- a) Les travaux au rabot;
- b) Le cartonnage;
- c) Le modelage;
- d) La découpe (ciselage) du bois.

Les leçons ont commencé tous les matins à 6 heures; à 8 h. il y avait le déjeuner; de 9 heures à 12 heures et de 2 heures à 6 heures, travaux manuels. Le mercredi et le samedi, le travail fut remplacé par des conférences données par M. Rudin traitant les sujets que voici :

1. Histoire de l'enseignement des ouvrages manuels pour les garçons;
2. Développement de cet enseignement en Suisse;
3. Propagation de cette branche en Suisse et à l'étranger;
4. Organisation et programme pratique de ces écoles d'ouvrage.

M. le conseiller national Schæppi a bien voulu compléter la série de ces conférences en exposant les rapports entre ces cours d'ouvrage et, d'autre part, l'école populaire et l'école des arts et métiers.

Dans le choix des travaux à faire dans ce cours, on s'est guidé par les considérations suivantes :

1. Tous les travaux à exécuter d'après le programme de cette année devraient représenter les résultats de huit semestres d'hiver d'une école d'ouvrage de garçons bien organisée et bien dirigée ;

2. On ne fait, progressivement, que des travaux qui peuvent être exécutés par des garçons d'un âge déterminé et pour lesquels ils sont destinés. On a choisi dans ce but pour des élèves de seconde année (7 à 8 ans) diverses figures étoilées composées de papiers colorés ; pour les troisième, quatrième et cinquième années scolaires, des travaux de cartonnage ; pour les sixième, septième et huitième années d'étude, des travaux au rabot ; pour la neuvième année, le modelage et le découpage du bois (Programme adopté dans les écoles du canton de Bâle).

C'est donc dans le cours de la troisième année que commencent les travaux de cartonnage en surfaces plates unies au moyen de bandes et de charnières ; dans la quatrième année, on confectionne des travaux du même genre, mais sous forme de corps rectilignes ; la cinquième année est consacrée aux travaux de cartonnage compliqués à surfaces arrondies.

Les travaux au rabot exigent plus de forces que le cartonnage et doivent, par conséquent, être réservés aux élèves plus avancés, soit à ceux des sixième, septième et huitième années scolaires. C'est le point capital des travaux manuels pour garçons, aussi sont-ils l'objet de la prédilection des élèves. Ces travaux se divisent également en trois groupes, qui sont : 1° objets consistant en une seule pièce, 2° objets composés et réunis au moyen de clous ou de vis et 3° objets composés au moyen de diverses combinaisons plus difficiles.

Le modelage et les ouvrages sculptés sont réservés aux élèves émancipés de l'école primaire. Ces travaux sont regardés comme le couronnement des ouvrages manuels et servent de transition à l'enseignement professionnel. Les modèles sont préparés en terre glaise, puis moulés en plâtre. Cette glaise fine, appelée plastiline, est préparée en Italie avec de la glycérine. Le découpage en bois concerne surtout les travaux à utiliser comme ornement dans les divers ouvrages en bois.

Des hommes d'école de toute la Suisse et de l'étranger vinrent honorer de leur présence ces cours d'ouvrages : nous citerons deux délégués du Reichstag de l'empire allemand, des députés au Landtag, de Schenkendorf, et 15 professeurs d'Italie.

Le subside fédéral a été l'équivalent des subsides accordés par les cantons respectifs. Les frais du cours s'élevèrent à 200 francs

pour chaque participant, y compris 50 fr. pour les leçons et 10 fr. pour le matériel.

Berne a donné à ses ressortissants un subside de 75 fr., Zurich 50 fr., Bâle 70 fr., St-Gall et Argovie 180 fr., et Fribourg 100 fr.

On a été surpris du peu d'égard des autorités militaires, qui, par leurs tracasseries, rendirent désagréable le séjour à la caserne, où logeaient plusieurs instituteurs.

La visite des 15 Italiens fut une vraie fête. Venus de divers points du royaume, pour se rendre en Suède, ils descendirent à Zurich pour témoigner leurs sympathies à leurs partisans dans le domaine de l'enseignement professionnel. Sous la direction de M. le professeur Ernest Simonetti, membre de la Commission italienne pour l'étude des ouvrages manuels, ils se rendaient à Nääs, en Suède, pour y suivre un cours de travaux manuels. Un crédit de 14,000 fr. leur avait été accordé par le ministère des cultes pour couvrir leurs frais de voyage, preuve que l'Italie aussi a reconnu l'importance de l'enseignement des travaux manuels. Ces hôtes visitèrent tous les locaux et ne furent pas peu surpris de voir 50 instituteurs vigoureux occupés à scier, à raboter et à limer autour de l'établi. Ce qui les intéressa surtout, ce furent les ouvrages confectionnés. Le soir on leur ménagea une réception officielle dans la salle de l'hôtel *zum « Weissen Winde »*, où MM. Koller, conseiller municipal; Schæppi, conseiller national, et Rudin, directeur, leur souhaitèrent la bienvenue. M. Simonetti exprima ses remerciements en termes flatteurs, et MM. le professeur Golfarelli, directeur de l'ouvroir de Galilée, à Florence, et Gabriel Gabrielli, professeur de pédagogie et de morale à Florence, portèrent leur toast à la beauté enchantée de la ville de Zurich et de son lac, et à la Suisse qui se distingue par ses progrès dans le domaine de l'éducation populaire.

M. Jonsco, de la Roumanie, élève du cours, apporta le salut de sa patrie, où l'instruction a encore des progrès à réaliser. Il est heureux de constater qu'en Roumanie aussi on comprend mieux qu'une bonne éducation seule rendra le peuple vraiment libre.

Pendant la durée du cours, un double quatuor s'était engagé à égayer les heures de loisir et les soirées par des scènes comiques et des chants, qui prouvèrent que le corps enseignant aime encore la poésie.

Une promenade organisée par les participants sur l'Uetliberg et le long de l'Albisgrat vers le Sihlwald contribua beaucoup à maintenir l'ardeur du travail et à ranimer les esprits.

Le but du cours de Zurich a été pleinement atteint. La section des travaux sur bois a confectionné les objets que voici : baguettes en bois de sapin pour fleurs, indicateurs, castagnettes, couteaux à papier de forme simple et compliquée, échantignole, serpent mobile, porte-manteau, panier à service, tire-bottes, plateaux, boîtes en bois avec charnières, tabourets, etc.

La section des travaux de cartonnage nous a confectionné les travaux suivants : cahiers ordinaires, cahiers cartonnés, carnets de poche à plusieurs compartiments, almanachs de bureaux, portefeuilles, boîtes pour cartes de visites et pour collections de minéraux, boîtes avec couvercle, octogone avec tube et couvercle, paniers carrés et opaques, boîtes pour ganterie, paniers à ouvrages, etc. ; ces travaux furent terminés par la reliure de carnets de poche. Les travaux de modelage ont consisté en feuilles et fleurs de diverses formes. En fait de sculpture, on confectionna des thermomètres, des porte-clefs, des porte-montres, des cadres de photographies, etc.

Dans ses instructives conférences, M. Rudin a exposé l'origine de l'enseignement des travaux manuels en Suisse, qui a pris naissance à Bâle, pour se répandre aussitôt dans les villes de Berne, Zurich, Schaffhouse, St-Gall, Fribourg, Genève, Lausanne, Berthoud, etc. Jusqu'à ce jour, on s'est plu généralement à considérer l'ouvrage manuel comme un moyen de réagir contre les dangers de l'indiscipline et l'immoralité qui menacent les enfants des villes. Les asiles et les autres établissements de cette nature l'ont adopté dans leurs programmes, dont il ne s'effacera guère. Il est néanmoins facile de rendre cet enseignement plus fécond dans les campagnes comme dans les villes, au moyen d'ateliers où les garçons sont instruits, à des heures fixes, dans la confection d'objets pratiques en papier, en bois, en terre glaise ou en métal, à l'instar des cours d'ouvrages manuels des filles, où l'on enseigne la couture, le tricot, etc.

Il va sans dire qu'à la campagne, ces cours devront être donnés pendant la saison d'hiver et avoir essentiellement pour objet la confection d'instruments agricoles.

Le cours fut clôturé par une exposition des objets confectionnés par les instituteurs ; cette exposition qui dura deux jours, les 5 et 6 août, fut honorée de nombreuses visites venues de près et de loin et qui manifestèrent sans réserve leur admiration pour la netteté et l'élégance des travaux.

Un banquet frugal réunit les membres du cours pour fêter la clôture, on délivra les diplômes aux intéressés et l'on se promit de travailler avec courage et persévérance pour la bonne cause. M. Droz, conseiller fédéral, et MM. Gobat et Python, chefs des départements d'instruction publique des cantons de Berne et de Fribourg, adressèrent des lettres d'encouragement, en excusant leur absence. On porta des toasts aux autorités qui avaient facilité l'ouverture du cours et aux participants qui travaillent avec zèle à atteindre le but proposé. Avant de se séparer, on accueillit avec joie la communication faite par M. Genoud, que le prochain cours aurait probablement lieu à Fribourg et que des négociations avaient déjà eu lieu à cet égard. G.

Quatrième cours normal destiné à former des maîtres pour l'enseignement des travaux manuels pour garçons, du 15 juillet au 11 août 1888, à Fribourg.

Le Comité de la Société suisse pour la propagation des travaux manuels dans les écoles de garçons, organisera, pendant les vacances de l'été prochain, un quatrième cours normal de travaux manuels. Ce cours aura lieu sous la direction de M. Rudin, de Bâle, et sous la haute surveillance du Département de l'Instruction publique du canton de Fribourg, du 15 juillet au 11 août. Le prix du cours est de 50 fr., plus 15 fr. pour les matières premières.

Les instituteurs suisses recevront de la Confédération, comme tous les participants aux cours précédents, une subvention égale à celle qui sera accordée par les cantons.

Le logement dans les casernes est gratis. Les personnes qui désireraient avoir une chambre en dehors des casernes sont priées de s'adresser à M. Genoud, directeur de l'Exposition scolaire permanente suisse, à Fribourg.

Le Comité prendra des mesures pour que les participants au cours aient une bonne nourriture à un prix modéré.

Pour les participants qui logent à la caserne, les frais du cours, tout compris, ne s'élèveront pas au-dessus de 150 fr.

Pendant le cours il ne sera exécuté que des objets pouvant être faits par des enfants.

Les branches suivantes seront enseignées :

- 1° Cartonnage;
- 2° Travail du bois à l'établi;
- 3° Travail du fer;
- 4° Modelage;
- 5° Sculpture sur bois (*Kerbschnitt*).

Le cartonnage a pour but d'exercer l'œil et la main, tout en habituant l'enfant à l'ordre et à la propreté et en développant son sens esthétique.

Il se divise en quatre groupes :

- a) Pliage et découpage du papier;
- b) Travail du carton considéré comme surface. Ces surfaces seront ornées de papiers de différentes couleurs;
- c) Construction d'objets simples à trois dimensions;
- d) Construction d'objets plus compliqués comprenant des surfaces courbes.

A côté du but poursuivi par le cartonnage, le *travail du bois à l'établi* est destiné à renforcer et à assouplir tous les muscles et en particulier ceux de la main.

Il est divisé en trois groupes :

- a) Objets d'une seule pièce;

b) Objets composés de plusieurs parties assemblées simplement au moyen de clous et de vis ;

c) Objets comprenant les différents assemblages en usage dans le travail du bois (mis-bois, tenon, mortaise, queue d'aronde, etc.).

Le travail du fer n'a pas été enseigné dans les cours précédents, mais comme il est réclamé par plusieurs amis du travail manuel à l'école et que les résultats obtenus depuis deux ans à Genève et à Neuchâtel sont satisfaisants, un essai sera tenté.

Le modelage convient très bien aux élèves les plus âgés de nos écoles ; c'est un complément du dessin. Il développe à un haut degré le sens esthétique et habitue l'enfant à la patience et à la persévérance.

Le programme est le suivant :

a) Ornements ayant la forme d'une feuille ;

b) " ayant la forme d'une fleur ;

c) " composés de plusieurs feuilles ;

d) " composés de feuilles et de fleurs ;

e) " ayant la forme d'une feuille d'acanthé.

La sculpture sur bois, soit ciselage (*Kerbschitt*), comprend principalement la gravure peu en relief de figures symétriques pouvant servir à l'ornementation d'ouvrages de menuiserie.

Ce travail donne une grande sûreté à la main.

Chaque participant au cours ne peut choisir que deux de ces branches d'enseignement. Les travaux sur bois et sur carton peuvent être suivis sans le concours d'une autre branche.

L'enseignement se donnera en français.

L'ordre du jour général sera le suivant :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 6 à 8 heures, 9 à 12, 2 à 6 h., travail manuel.

Mercredi : 6 à 8 heures, 9 à 12, 2 à 4 1/2 heures, travail manuel.

• De 5 heures à 6, conférence.

Samedi : 6 à 8 heures, 9 à 12 heures, travail manuel.

Le soir, les participants pourront se réunir librement pour discuter les questions relatives à l'enseignement manuel.

A la fin du cours aura lieu une exposition publique des objets confectionnés. Celle-ci sera fermée le samedi, 11 août, à 2 heures, et les objets seront rendus aux instituteurs qui recevront en même temps un certificat ou diplôme.

Les inscriptions au cours seront reçues jusqu'au 15 juin au Département de l'Instruction publique du canton de Fribourg.

Les sujets traités dans les conférences seront indiqués dans une circulaire ultérieure. En tous cas, il est bien entendu que les participants auront un aperçu sur l'histoire des travaux manuels à l'école, sur leur importance et sur les méthodes employées.

Fribourg, le 16 avril 1888.

Le conseiller d'Etat, directeur de l'Instruction publique,
Georges PYTHON.

Comme nous l'avons annoncé dans le dernier numéro du *Bulletin*, le Comité de la Société suisse pour le développement de l'enseignement des travaux manuels s'est réuni au Lycée, lundi, 16 avril, sous la présidence de M. Rudin, instituteur à Bâle. Deux membres étaient absents. Ce sont : MM. Schuchlin, maître spécial à l'école normale de Kreuzlingen (Thurgovie) et Meylan, instituteur à Corcelles-sur-Chavornay (Vaud). Par contre, le Comité s'était adjoint M. l'abbé Horner, recteur, M. Volanthen, secrétaire, remplaçant M. le Directeur de l'Instruction publique et M. Genoud, administrateur du nouveau dépôt cantonal du matériel scolaire.

Après la lecture des procès-verbaux de la dernière séance annuelle à Zurich et de la première assemblée générale à Saint-Gall, le président eut le plaisir de pouvoir constater, dans son bref discours d'ouverture, le fait que la polémique contre les tendances de la Société, jadis si vive, cesse de se faire entendre. Celles-ci trouvent au contraire des sympathies même là où l'on n'osait l'espérer. Comme preuve de la propagation de nos idées, nous avons les nombreux ouvrages sur l'enseignement des travaux manuels, parus dans le cours de cette année. Les partisans des travaux manuels ne sont pas encore complètement d'accord sur les méthodes à suivre, mais l'avenir conduira à la découverte du chemin le plus sûr, le plus naturel, amenant au but proposé.

M. Lüthi, professeur au gymnase de Berne, donne ensuite lecture d'une pétition adressée au Département fédéral de l'industrie et du commerce, pour le prier de ranger les écoles les cours de travaux manuels sur la même ligne que les écoles complémentaires industrielles ou professionnelles, afin qu'elles jouissent des mêmes subventions que celles-ci. Avant que cette requête soit adressée au Conseil fédéral, elle sera présentée aux Directions de l'Instruction publique des cantons de Bâle-Ville, Berne, Fribourg, Neuchâtel, Saint-Gall, Thurgovie, etc., avec la prière d'ajouter leurs instances à celles du Comité.

Le Comité a ensuite élaboré le programme du IV^e cours de travaux manuels pour les instituteurs suisses, qui aura lieu à Fribourg du 15 juillet au 11 août prochain. L'enseignement s'y donnera en français. Voici les branches d'enseignement et les noms des maîtres spéciaux :

- 1° Le cartonage : M. Hurdi, instituteur à Berne ;
- 2° Les travaux en bois : M. Scheurer, instituteur à Berne ;
- 3° Les travaux en fil de fer : M. Gilliéron, professeur au gymnase de Genève ;
- 4° Le modelage : M. Genoud, directeur de l'Exposition scolaire ;
- 5° La sculpture : M. Rudin, directeur du cours.

Ce cours compte une branche de plus que les cours précédents : le pliage et le découpage et le travail du fil de fer. Nous avons beaucoup admiré des objets fabriqués par des élèves genevois et exposés durant la séance par M. Gilliéron.

Chaque participant ne pourra suivre de l'enseignement que deux branches; il est libre de concentrer son activité sur une seule des deux premières branches en s'exerçant pendant toute la durée du cours soit dans le cartonnage, soit dans les travaux à l'établi. Chaque participant doit payer pour l'enseignement 50 fr. et pour le matériel 15 fr.; mais il recevra, par contre, de son canton, un subside pouvant s'élever de 75 à 100 fr. La Confédération, de son côté, paye un subside égal à celui du canton.

M. Zürrer, instituteur à Bâle, secrétaire, donna ensuite lecture du rapport concernant le développement des travaux manuels depuis 1882 à 1886 et pendant l'année dernière. Des écoles de travaux manuels existent déjà depuis quelques années à Coire, Altstættlen, Saint-Gall, Herisau, Frauenfeld, Schaffhouse, Winterthour, Zurich, Enge, Riesbach, Aarau, Olten, Berthoud, Berne, Fribourg et Genève. De nouvelles écoles ont été fondées pendant le dernier semestre à Hauptweil, Holtingen, Bonfol et Stans. Les travaux manuels sont enseignés dans les écoles normales bernoises à Hofwyl et au Muristalden, ainsi que dans celle de Lausanne. Les chiffres suivants donneront une idée de la fréquentation des écoles de travaux manuels. En automne 1887 les classes à Bâle commençaient avec 478 élèves; 1076 élèves se sont annoncés, mais la place et les finances manquèrent. M. Stædler, de Saint-Gall, a donné aussi des renseignements sur l'école de Saint-Gall, qui, sous la direction de 9 maîtres, est fréquentée par 112 élèves, dont 42 travaillent au cartonnage, 33 à l'établi, 20 au modelage et 17 au découpage (Laubsagen).

Le rapport sera publié *in extenso* dans le journal de l'Exposition scolaire de Berne, soit le *Pionnier*, qui est aussi l'organe officiel de la Société suisse pour la propagation de l'enseignement manuel des garçons. Une traduction paraîtra dans le *Bulletin pédagogique*.

Enfin, M. le caissier, Scheurer, de Berne, présente le compte de caisse pour 1887 qui a été approuvé. Il ressort de ce compte que le nombre des sociétaires s'élève à 109. C'est une augmentation de 25 membres sur l'année écoulée.

La séance fut levée à 5 heures. Elle fut suivie d'une visite à l'Exposition scolaire dont tout le monde a admiré la bonne organisation, la richesse de documents et de ressources de toute nature.

Les quelques articles que nous avons publiés depuis trois ans, soit dans le *Moniteur*, soit dans le *Bulletin pédagogique*, auront donné à nos lecteurs une idée suffisante de l'utilité, disons plus, de la nécessité de l'enseignement des travaux manuels.

Le prochain cours de travail manuel serait une excellente occasion pour nous, Fribourgeois, de réintroduire dans notre pays l'une ou l'autre des petites industries disparues depuis longtemps. Il ne faut pour cela que la volonté bien déterminée d'un certain nombre d'instituteurs qui seront, nous n'en doutons pas, encouragés par l'autorité supérieure.

L. G.